



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

difficultés du système de santé dans les territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 2356

Texte de la question

DIFFICULTÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dufrègne.

M. Jean-Paul Dufrègne. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République semble découvrir que les Français sont préoccupés par les questions de santé au point d'en faire leur priorité. Pour nous, ce n'est pas une découverte ; depuis deux ans et demi, nous n'avons cessé de dénoncer une situation où le système de santé est malade des compressions d'effectifs à l'hôpital public et dans les EHPAD – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes –, des fermetures de lits et de services, des déserts médicaux, de l'amputation de ses budgets par des exonérations non compensées – d'un montant de 3 milliards cette année, soit l'équivalent de 75 000 emplois.

Nous, communistes, défendons des causes justes, comme l'aide aux aidants, question étudiée par notre collègue Pierre Dharréville et sur laquelle il a déposé une proposition de loi que votre majorité a permis d'adopter récemment - nous nous en félicitons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

Les problèmes ne sont pas seulement une « question d'organisation » – puisque c'est dans ces termes que le Président de la République avait prétendu les balayer d'un revers de manche. Prendre conscience des difficultés, c'est bien, mais avoir une volonté politique, c'est mieux. Votre volonté est-elle réelle ou cette question ne vous tараude-t-elle que parce que nous sommes à quelques mois des élections municipales ?

Dans le rapport d'information sur l'évaluation de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux que Jean-Paul Mattei et moi-même venons de remettre, nous formulons plusieurs propositions pour la santé : favoriser les centres de santé, en relation avec les hôpitaux de proximité, organiser l'implantation des différents services pour qu'il ne faille jamais plus de vingt minutes pour s'y rendre, ou encore rendre obligatoire un stage en milieu rural pour les étudiants en médecine. Dans le département de l'Allier où se trouve ma circonscription, trouver un médecin référent devient de plus en plus difficile.

Monsieur le Premier ministre, les Français des territoires ruraux s'impatientent et se sentent de plus en plus ignorés. Que leur répondez-vous en matière de santé ? C'est leur priorité. Avez-vous vraiment des propositions crédibles ou est-ce encore une opération de communication, une tentative de séduction ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Le système de santé est une préoccupation majeure pour l'ensemble de la population, mais aussi l'ensemble des membres de l'exécutif, et ce depuis notre arrivée au

pouvoir. Nous le savons, la désertification médicale est un problème international. Le manque d'investissement dans notre système de santé a duré plus d'une vingtaine d'années. De mauvais choix ont été faits pour la démographie médicale, avec le numerus clausus. Nous en payons aujourd'hui le prix.

Face à cette situation, nous agissons. Un plan d'urgence pour l'égal accès aux soins dans les territoires, présenté par le Premier ministre dès notre arrivée en octobre 2017, favorise l'émergence de maisons de santé et de centres de santé pluriprofessionnels dans les territoires. Le projet de loi « Ma santé 2022 » adopté en juillet dernier, améliore l'organisation de la médecine libérale en milieu rural, en favorisant les communautés professionnelles territoriales de santé – leur nombre a doublé en un an, celui des maisons de santé pluriprofessionnelles a doublé en deux ans. Nous favorisons l'installation des assistants médicaux, afin de libérer du temps médical ; nous faisons émerger de nouvelles professions, notamment celle d'infirmière de pratique avancée afin de prendre en charge des patients souffrant de maladie chronique. Nous agissons également en faveur de l'hôpital public, en réinvestissant dans les hôpitaux de proximité, pour leur donner un nouveau souffle et les rendre attractifs pour les professionnels.

Nous sommes mobilisés dans les territoires pour faire aboutir les mesures du plan « Ma santé 2022 ». Nous avons créé 400 postes de médecins à temps partagé entre les hôpitaux et les territoires ruraux. Nous avons prévu, dans le rapport de la mission « Agenda rural », de porter ce nombre à 600 l'année prochaine. Ainsi, nous agissons au quotidien au plus près des territoires. Je comprends que l'inquiétude est grande, mais aujourd'hui, la dynamique est en marche. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2356

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 novembre 2019](#)